



# AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE POUR ACCORD-CADRE FERME INTERNATIONAL (ACFI) N°22/2026

## ACQUISITION DE COMPTEURS - F\_DPC\_024.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.sn](http://www.marchespublics.sn) et paru dans le journal « Le Soleil» N° 16668 du 24 Décembre 2025.
2. Senelec a obtenu dans son Budget triennal 2026-2028 des fonds pour financer l'accord cadre fermé pour l'**Acquisition de compteurs** constitué d'un lot unique.
3. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés subséquents relatifs à l'**acquisition de compteurs** passés par accord cadre fermé pour une période de trois (03) ans avec les entreprises qualifiées au terme de la présente procédure.

Ainsi, il sera retenu au minimum trois (03) candidats pour l'accord cadre pour garantir une réelle concurrence. Dans le cas contraire, une relance de l'appel d'offres sera envisagée. Il n'y aura pas de nouveaux entrants puisque l'accord cadre est fermé.

Cette procédure a pour objectifs : de permettre à Senelec de sélectionner un pool de fournisseurs répondant aux critères de qualification techniques pour exécuter les prestations attendues. Les candidats retenus à la suite de la présente présélection seront ensuite consultés lors d'une seconde étape.

Chaque année, Senelec aura besoin de s'approvisionner en fournitures définies en annexe du présent dossier pour une période de trois (03) ans.

Senelec procédera à une remise en concurrence entre les titulaires de l'accord cadre fermé chaque année. Ainsi l'attributaire du marché subséquent retenu se chargera de la commande annuelle.

L'attribution des marchés subséquents sera basée sur le prix le moins disant, le délai de livraison des fournitures et l'évolution technologique.

Les acquisitions relatives à ces marchés se feront par mécanisme de bons de commande.

4. Senelec sollicite des candidatures sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'**acquisition de compteurs**.
5. L'accord-cadre sera **fermé** avec une mise en concurrence lors de la deuxième étape. L'accord-cadre sera passé avec un nombre de trois (03) titulaires au minimum. La durée de l'accord cadre sera de trois (03) ans non renouvelables.



**6.** La passation du Marché sera conduite par **Appel d’offres ouvert international** tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

**7.** Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du Département Approvisionnements sis au 28, rue Vincens Dakar, téléphone : (+221) 33 839-32-92, email : [oumar.goumballa@senelec.sn](mailto:oumar.goumballa@senelec.sn) et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres aux jours et heures ouvrables de 07 h 30 – 12h00 mn et 13h00 – 16h.

**8.** Les exigences en matière de qualification sont :

**a. Capacité technique :**

Le candidat doit :

- ✓ Fournir les documents attestant qu’il a réalisé un **(01)** marché d’intégration dans au moins deux **(02)** plateformes de MDMS (Meter Data Management System) différents durant les cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025). Il devra produire un certificat de service fait, une attestation de bonne exécution, un PV de réception définitive ou tout autre document équivalent permettant de prouver que le marché a été correctement exécuté ;
- ✓ Prouver, document à l’appui, avoir exécuté un marché de fourniture de compteurs d’énergie d’au moins 100 000 compteurs au cours des cinq **(05)** dernières années (2021 à 2025) ;
- ✓ Fournir les attestations de conformité au protocole de communication DLMS (Device Language Message Specification) COSEM (Companion Specification For Energy Metering) pour chaque compteur proposé ;
- ✓ Fournir les attestations de conformité au standard STS2 (Standard Transfer Specification) pour chaque compteur à prépaiement proposé.

Le soumissionnaire devra satisfaire, **pour chaque modèle de compteur proposé, au moins une (01) des conditions ci-après :**

**I. Expérience d’intégration avérée**

- ✓ Avoir réalisé l’intégration effective de compteurs dans une plateforme MDMS de **SENELEC**, conformément aux exigences définies au point 7.11 des TDR. Cette intégration devra être opérationnelle et validée ;
- ✓ Justificatif exigé : Attestations de bonne exécution signées (Bon de commande et bordereau de livraison à joindre).

**II. Intégration préalable**

- ✓ Disposer d’un modèle de compteur intégré par SENELEC conforme aux normes techniques et réglementaires en vigueur ;
- ✓ Justificatif exigé : Certificat d’intégration en cours de validité.

**III. Engagement à l’intégration (nouveaux entrants)**

- Fournir 5 prototypes de chaque type de compteur proposé dans son offre, pour un test complet d’intégration dans l’environnement SENELEC, sous supervision.



### **Conditions obligatoires :**

- ✓ Signature d'un engagement formel ;
- ✓ Respect du protocole d'intégration SENELEC ;
- ✓ Mise à disposition des équipements nécessaires (compteurs, outils, documentation) ;
- ✓ Les tests devront être concluant pour que le candidat soit qualifié ;
- ✓ Le délai maximal d'intégration est fixé à quarante-cinq (**45**) jours ;
- ✓ En cas d'échec, l'offre sera déclarée non qualifiée.

### **Moyens humains :**

Le soumissionnaire doit mettre à disposition :

- ✓ Un ingénieur en informatique (**Bac+5**) ou équivalent spécialisé en développement avec au moins cinq (**05**) ans d'expérience dans le domaine du comptage ;
- ✓ Un ingénieur électricien ou équivalent avec au moins cinq (**05**) ans d'expérience dans le comptage

#### **b. Capacité financière**

- ✓ Le soumissionnaire doit : Fournir les états financiers des trois derniers exercices comptables (2022, 2023, 2024) dûment certifiés par un commissaire aux comptes ou accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) (sauf les experts comptables stagiaires) ou organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises. Ces états financiers devront démontrer la solvabilité, la rentabilité et la liquidité de l'entité pour une bonne exécution de ce marché.

**NB :** Si le soumissionnaire remplit les conditions de nomination d'un commissaire aux comptes, il devra fournir les rapports d'opinion du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2022, 2023 et 2024.

- i.** Fournir une attestation de capacité financière ou de facilités de crédits nets d'autres engagements contractuels délivrée par une institution bancaire agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Sénégal, d'un montant de deux milliards (**2 000 000 000**) **FCFA**.
- ii.** Justifier avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen de seize milliards (16 000 000 000) de FCFA au cours des trois (**03**) dernières années (**2022, 2023 et 2024**).

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

**9.** Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Accord Cadre fermé complet auprès du Secrétariat du Département Approvisionnements sis au 28, rue Vincens Dakar, Téléphone : (221) 33 839-32-92 contre un paiement non remboursable de cinquante mille (**50 000**) CFA en espèces dans nos caisses. Les candidats qui le souhaitent pourront consulter gratuitement le dossier d'accord cadre prévu à cet effet à la même adresse. Le dossier peut être consulté ou retiré du Lundi au Vendredi de 7h30mn à 16h30mn.



**10.** Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Senelec, Salle de la Commission des Marchés au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2<sup>ème</sup> étage de la Résidence KHOUDIA – Dakar** au plus tard le **MERCREDI 05 AOUT 2026 À 09 HEURES 30 MN HEURE LOCALE**. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées. Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis les remettront à la **Direction Passation des Marchés, Senelec, sise au 19 rue Abdou Karim Bourgi X Wagane Diouf, Résidence KHOUDIA, 2<sup>ème</sup> étage**. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse ci-après le **MERCREDI 05 AOUT 2026 À 09 HEURES 30 MN HEURE LOCALE**.

**11.** Les offres demeureront valides pendant une durée de **90** jours à compter de la date limite de soumission.

**Le Directeur Général**